

CARMIGNAC CREDIT 2031 A EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS



La durée recommandée de placement est depuis la date de lancement jusqu'à la date d'échéance, le 31 octobre 2031.

RISQUE PLUS FAIBLE			RISQUE PLUS ÉLEVÉ			
1	2*	3	4	5	6	7

FR001400U4S3

Reporting mensuel - 31/03/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Carmignac Credit 2031 est un Fonds obligataire à échéance, mettant en oeuvre une stratégie de portage sur les marchés du crédit. Grâce à une sélection rigoureuse des émetteurs, un objectif de performance cible et une date de maturité préétablie**, Carmignac Credit 2031 offre aux investisseurs de la visibilité sur leur placement et une diversification des risques auxquels ils s'exposent. Le Fonds a un objectif de performance annualisée entre sa date de création, le 31 décembre 2024, et sa date d'échéance, le 31 octobre 2031, tel que défini dans le prospectus pour chaque catégorie de parts. L'objectif du Fonds ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds, la performance n'est pas garantie.

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Les rendements nets sont obtenus après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge.

EVOLUTION DU FONDS DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)

En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances d'une part ayant une période inférieure à un an.

PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/03/2025 - Net de frais)

En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances d'une part ayant une période inférieure à un an.

STATISTIQUES (%)

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances d'une part ayant une période inférieure à un an.



P. Verlé



F. Viros



A. Deneuille

CHIFFRES CLÉS

Sensibilité taux	3.7
Yield to Maturity (EUR) ⁽¹⁾	5.9%
Notation moyenne	BBB-
Coupon moyen	5.5%
Nombre d'émetteurs obligations	117
Nombre d'obligations	132

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : France
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : FCP
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 13:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 31/12/2024
Actifs sous gestion du Fonds : 401M€ / 433M\$ ⁽²⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 31/12/2024
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 319M€
VL (part) : 100.18€

GÉRANT(S) DU FONDS

Pierre Verlé depuis le 31/12/2024
 Florian Viros depuis le 31/12/2024
 Alexandre Deneuille depuis le 31/12/2024

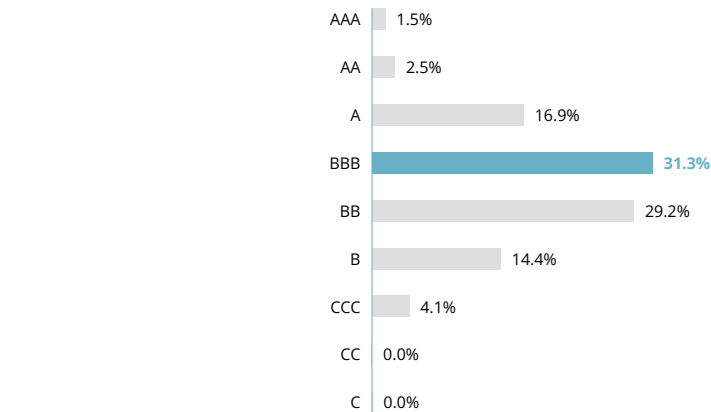
AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
 Minimum % d'investissements durables 0%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

ALLOCATION D'ACTIFS

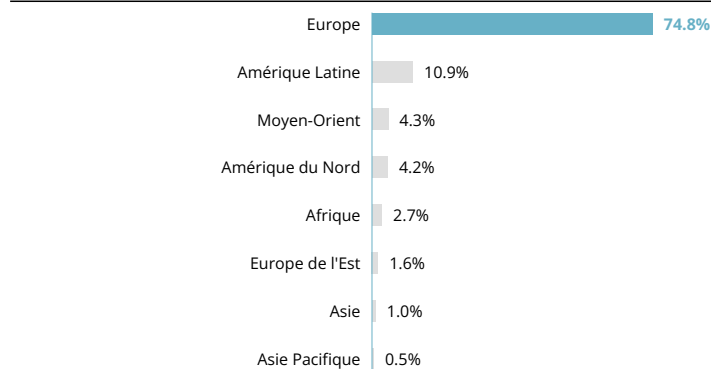
Obligations	100.0%
Emprunts d'Etat pays émergents	0.1%
Europe de l'Est	0.1%
Emprunts privés pays développés	59.5%
Consommation Discrétionnaire	3.6%
Biens de Consommation de Base	1.7%
Energie	10.2%
Finance	31.8%
Santé	0.2%
Industrie	4.5%
Immobilier	5.6%
Services aux Collectivités	1.9%
Emprunts privés pays émergents	19.9%
Consommation Discrétionnaire	1.5%
Biens de Consommation de Base	0.9%
Energie	4.4%
Finance	4.8%
Industrie	4.0%
Matériaux	1.3%
Immobilier	0.9%
Communication	1.2%
Services aux Collectivités	1.0%
Collateralized Loan Obligation (CLO)	20.4%
Actions	0.1%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	-0.0%

RÉPARTITION PAR NOTATION



Poids rebasés

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

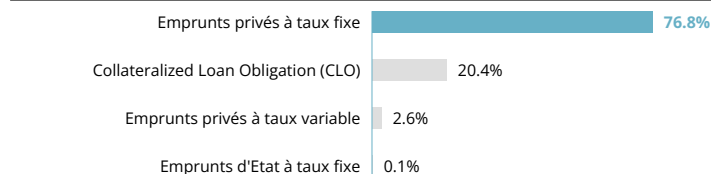


Poids rebasés

PRINCIPALES POSITIONS - OBLIGATIONS

Nom	Pays	Notation	%
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN HOLDING 1.12% 26/07/2029	Suède	High Yield	3.8%
BNP PARIBAS 18/02/2032	France	Investment grade	2.7%
SOCIETE GENERALE 17/05/2030	France	Investment grade	2.7%
BANCO COMERCIAL PORTUGUES 20/12/2031	Portugal	High Yield	2.5%
AIB GROUP 14/07/2031	Irlande	High Yield	2.5%
BELFIUS BANK 06/05/2031	Belgique	Investment grade	2.3%
CREDIT AGRICOLE 18/03/2030	France	Investment grade	2.3%
TOTALENERGIES 17/07/2036	France	Investment grade	2.2%
NATWEST GROUP 25/02/2030	Royaume-Uni	Investment grade	1.9%
GENTING NEW YORK LLC / GENNY CAPITAL 7.25% 01/10/2026	Etats-Unis	Investment grade	1.7%
Total			24.6%

RÉPARTITION PAR TYPE D'EMPRUNTS - POCHE TAUX



COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.be

DONNÉES ESG DU FONDS

Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements, et permettre d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier, sont :

- L'univers d'investissement en obligations d'entreprise est activement réduit de 20% au minimum;
- Les instruments de titrisation notés « D » et « E » dans l'outil ESG propriétaire START sont exclus de l'univers investissable du fonds;
- L'analyse ESG est appliquée à au moins 90% des titres.

COUVERTURE ESG DU FONDS

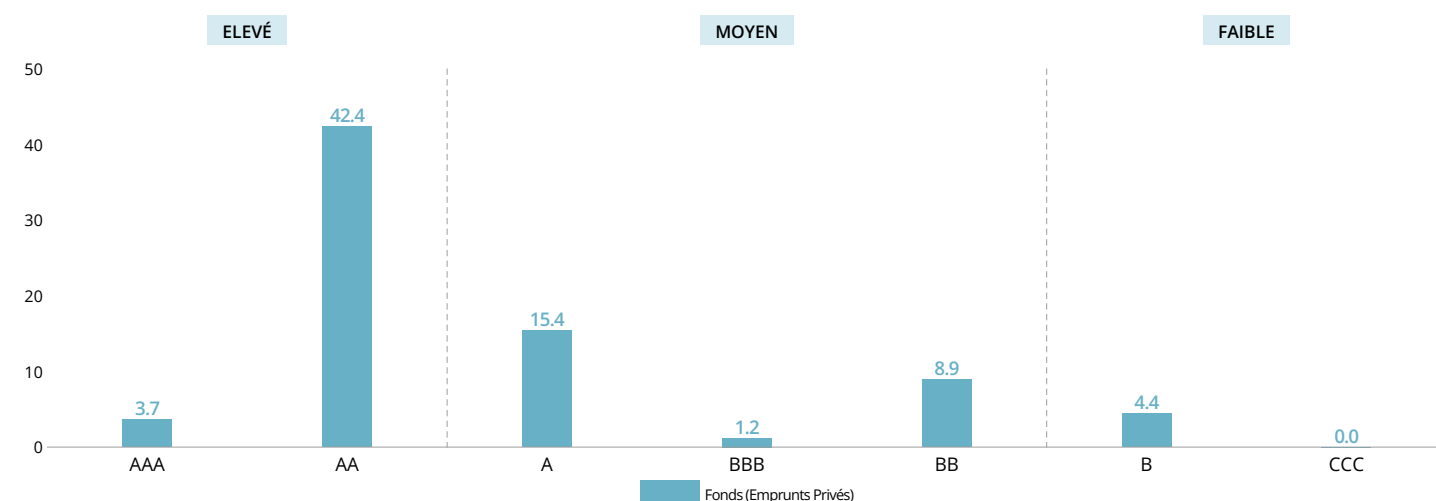
Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	100
Nombre d'émetteurs notés	100
Taux de couverture	100.0%

Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Credit 2031 A EUR Acc	A
Source: MSCI ESG	

NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 76.0%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
MEDIOBANCA BANCA DI CREDITO FINANZIARIO SPA	0.8%	AAA
LA BANQUE POSTALE SA	0.8%	AAA
FINNAIR PLC	0.6%	AAA
SOCIT GNRAL SA	2.7%	AA
ALLIANZ SE	1.0%	AA

Source: MSCI ESG

GLOSSAIRE

Approche bottom-up : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

Cycle de crédit : Le cycle de crédit illustre les différentes phases d'accès au crédit pour les emprunteurs. Il alterne périodes de facilité d'accès aux fonds grâce notamment à des taux d'intérêts faibles, et périodes de contraction où les règles de prêt sont plus strictes et les taux d'intérêts plus élevés.

FCP : Fonds Commun de Placement.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

UCITS (OPCVM) : Mis pour Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières. Les fonds OPCVM sont des fonds agréés dont la commercialisation est autorisée dans un pays de l'UE. Le règlement OPCVM III autorise les fonds à investir dans un éventail plus large d'instruments financiers, notamment les instruments financiers dérivés.

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée.

Yield to Maturity (EUR) : Le Yield To Maturity (EUR) est le taux de rendement annuel estimé en EUR attendu d'une obligation si elle est détenue jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements sont effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il est à noter que le rendement indiqué ne tient pas compte des frais et dépenses du Fonds. Le YTM (EUR) du portefeuille est la moyenne pondérée des YTM (EUR) des obligations individuelles au sein du portefeuille.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
A EUR Acc	31/12/2024	CARMRA FP	FR001400U4S3	Max. 1%	Max. 1%	—	1.14%	0.13%	20%	—
F EUR Acc	31/12/2024	CACR31F FP	FR001400U4U9	Max. 0.5%	—	—	0.64%	0.13%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) max. de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence, même en cas de performance négative, et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

CRÉDIT : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **LIQUIDITÉ** : Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/03/2025. **Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.